

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- PREAMBULE
- ARTICLE 1 - PRIX ET NOMBRE DE PLACES
- ARTICLE 2 - DISPONIBILITE
- ARTICLE 3 - PLANS DE SALLE ET LOCALISATION DES PLACES
- ARTICLE 4 - PAIEMENT
- ARTICLE 5 - SECURISATION DES PAIEMENTS ET DONNEES PERSONNELLES
- ARTICLE 6 - CONFIRMATION DE LA COMMANDE
- ARTICLE 7 - VALIDATION
- ARTICLE 8 - OBTENTION DES BILLETS
- ARTICLE 9 - ANNULATION, REMBOURSEMENT, UTILISATION
- ARTICLE 10 - SERVICE CLIENTELE ET SUIVI DE COMMANDE
- ARTICLE 11 - ACHEMINEMENT
- ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LITIGES

## **PREAMBULE**

Il est préalablement précisé que les présentes conditions générales régissent exclusivement les ventes de droits d'entrée et/ou de participation aux spectacles organisés par l'Association Sowhat Evénements, ci-après dénommée « SWE » dans le présent document, disponibles sur le site [www.sowhatevenements.com](http://www.sowhatevenements.com).

Les droits d'entrée et/ou de participation vendus sur <http://www.sowhatevenements.com> sont réservés aux particuliers.

## **ARTICLE 1 - PRIX ET NOMBRE DE PLACES**

1.1 Les prix des droits d'entrée et/ou de participation (valeur faciale) sont indiqués en euros toutes taxes comprises hors participation aux frais de traitement et d'expédition indiqués ci-après à l'article 7.3.

Le prix payé par l'acheteur ne peut être modifié sans l'accord de SWE. Le nombre total de places en réservations cumulées par personne ne peut être supérieur au nombre de places définies par SWE toutes catégories confondues. Une même personne ne saurait effectuer plusieurs commandes espacées dans le temps pour contourner cette règle.

1.2 Différents types de tarifs peuvent vous être proposés notamment selon les manifestations. Concernant le tarif groupes, lorsqu'il est proposé, un minimum de places déterminé par SWE est obligatoire (généralement entre 15 et 20, sauf exceptions).

1.3 Pour certains spectacles, à la demande de SWE, vous recevrez des contremarques à la place des droits d'entrée et/ou de participation: dans ce cas, les droits d'entrée et/ou de participation sont à retirer, en échange des contremarques, à l'entrée de la salle, 30 min avant le début du spectacle.

1.4 Sauf indication contraire, le nombre total de places en réservations cumulées par personne ne peut être supérieur à :

- 15 pour un même spectacle
- 20 pour une commande sur plusieurs spectacles

1.5 Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en euros.

1.6 SWE réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.

1.7 Les droits d'entrée et/ou de participation demeurent la propriété de SWE jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix.

## **ARTICLE 2 - DISPONIBILITÉ**

Les réservations de droits d'entrée et/ou de participation de spectacles s'effectuent en temps réel.

Dans ce cadre, notre serveur vous informe en temps réel sur la disponibilité des droits d'entrée et/ou de participation au moment de la passation de votre commande.

Quand le nombre total de place disponible est épuisé, les commandes sont impossibles.

Dans le panier, la page « Votre réservation » vous permet de vérifier que les places qui vous sont attribuées correspondent bien à votre souhait. En effet, dans le cas où le nombre de places souhaité serait supérieur au

nombre de places restantes dans le spectacle choisi, il se peut que, tenant compte avant tout du nombre de places demandées, il vous soit attribué des places par exception, sur acceptation de SWE.

### **ARTICLE 3 - PLANS DE SALLES ET LOCALISATION DES PLACES**

En fonction de la configuration de la salle et de l'évènement, il peut vous être proposé les places suivantes :

- Des places numérotées
- Des places faisant partie de plusieurs catégories correspondant chacune à différentes zones de la salle, lesquelles peuvent être ou non numérotées
- Des places libres dans l'ensemble de la salle

Sauf précision, les places sont libres dans l'ensemble de la salle.

Les plans de salles de notre site, quand ils existent, sont mis en place à titre indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle.

### **ARTICLE 4 - PAIEMENT**

Nous vous rappelons que le fait de valider votre commande implique l'obligation à votre charge de payer le prix indiqué.

Le règlement de vos achats peut s'effectuer selon les moyens de paiement acceptés sur le site

4.1 Le paiement par carte bancaire vous permet de réserver vos droits d'entrée et/ou de participation en ligne et immédiatement de manière ferme. Les cartes acceptées pour le paiement d'une commande sont les cartes des réseaux Carte Bleue / Visa et Eurocard / Mastercard / American Express.

4.2 Un seul mode de paiement est autorisé par commande de spectacles.

### **ARTICLE 5 - SÉCURISATION DES PAIEMENTS ET DONNÉES PERSONNELLES**

#### 5.1 Sécurisation des paiements

Notre site fait l'objet d'un système de sécurisation.

Nous avons adopté le procédé de cryptage SSL à 128 bits mais nous avons aussi renforcé l'ensemble des procédés de brouillage et de cryptage pour protéger le plus efficacement possible toutes les données sensibles liées aux moyens de paiement.

Dans le cadre de la lutte anti-fraude nous avons mis en place le paiement 3 D Secure, système de paiement par authentification. Ce service est gratuit et peut se déclencher pour vos paiements par carte Bleue, Visa et MasterCard. Avec le 3D Secure (ou Verified by visa ou MasterCard SecureCode), votre banque vérifie au moment du paiement votre identité. Le procédé d'identification étant spécifique à chaque banque, veuillez vérifier auprès de votre banque le procédé d'authentification utilisé.

#### 5.2 Données personnelles

5.2.1 Les informations et données vous concernant sont nécessaires à la gestion de votre commande et à nos relations commerciales. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et ainsi que pour nous permettre d'améliorer et personnaliser les services que nous vous proposons et les informations que nous vous adressons.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, aux informations vous concernant., il vous suffit de nous en faire la demande en ligne en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et si possible votre référence client. Une réponse vous sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

**Existence d'une liste d'opposition au démarchage téléphonique** : Si votre numéro de téléphone est recueilli à l'occasion de la création de votre compte ou de la passation de votre commande, nous vous informons que vos coordonnées téléphoniques ne seront utilisées que pour la bonne exécution de vos commandes ou pour vous contacter afin de vous proposer de nouveaux services. Sans préjudice de ce qui précède, conformément aux dispositions légales, vous êtes informés que vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur cette liste qui s'impose à tous les professionnels à l'exception de ceux avec lesquels vous avez déjà conclu un contrat.

### **ARTICLE 6 - CONFIRMATION DE LA COMMANDE**

Votre commande de droits d'entrée et/ou de participation de spectacles n'est définitivement confirmée et n'engage SWE qu'à réception de l'e-mail confirmant que la commande de spectacles a bien été validée.

En conséquence, nous vous invitons à consulter votre messagerie électronique.

## **ARTICLE 7 - VALIDATION**

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente avant la passation de votre commande. La validation de votre commande vaut donc acceptation de ces conditions générales de vente.

## **ARTICLE 8 - OBTENTION DES DROITS D'ENTRÉE ET/OU DE PARTICIPATION**

8.1 Les conditions d'envoi des droits d'entrée et/ou de participation de spectacles sont spécifiques et indépendantes des conditions de livraison des autres articles vendus sur Sowhatevenements.com. Les places ne peuvent pas être retirées sur le lieu de la représentation.

8.2 Pour tout paiement par carte bancaire, la carte bancaire est débitée dès la validation finale de la commande. Le débit de la carte bancaire est indépendant du retrait effectif des droits d'entrée et/ou de participation. Dans tous les cas vous obtiendrez vos droits d'entrée et/ou de participation au plus tard à la date du spectacle.

8.3 Le justificatif de paiement et les droits d'entrée et/ou de participation sont expédiés à l'adresse mail d'expédition que vous indiquez au cours du processus de commande

8.4 Conditions spécifiques au Droit d'entrée et/ou de participation Imprimable à Domicile : le droits d'entrée et/ou de participation imprimable à domicile vous permet d'imprimer les droits d'entrée et/ou de participation achetés sur une imprimante ordinaire à partir d'un accès internet..

8.4 Pour être valide, votre droit d'entrée et/ou de participation doit être imprimé en mode portrait, sur une feuille A4 blanche, vierge recto et verso. A chaque place achetée correspond un billet.

8.6 Sécurité : nos droits d'entrée et/ou de participation imprimables à domicile sont uniques. La validité des droits d'entrée et/ou de participation est contrôlée et enregistrée à l'entrée de la manifestation. Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même billet. La reproduction de droits d'entrée et/ou de participation est interdite et ne vous procurera aucun avantage. Seule la première personne à présenter le droits d'entrée et/ou de participation sera admise à assister à la manifestation. Elle est présumée être le porteur légitime du billet. C'est pourquoi il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire le droits d'entrée et/ou de participation d'une quelconque manière, ou de le mettre à disposition à de telles fins. Conservez votre droit d'entrée et/ou de participation en lieu sûr. Utilisez exclusivement un circuit de vente officiel pour acheter votre billet. N'acceptez jamais un droit d'entrée et/ou de participation qui vous est proposé par un inconnu, car il pourrait s'agir d'une copie.

L'organisateur peut refuser l'entrée de la manifestation lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un droits d'entrée et/ou de participation imprimable à domicile sont en circulation et qu'un accès à la manifestation a déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression, d'une reproduction, d'une copie ou d'une imitation du droits d'entrée et/ou de participation imprimable à domicile correspondant. L'organisateur n'est notamment pas obligé de procéder à une vérification de l'identité de la personne présentant le droits d'entrée et/ou de participation imprimable à domicile afin de vérifier qu'il s'agit bien de l'acheteur de droits d'entrée et/ou de participation, ni de vérifier l'authenticité du droits d'entrée et/ou de participation imprimable à domicile dans la mesure où l'imitation ou la copie ne peut être identifiée de manière indubitable en tant que telle lors du contrôle d'entrée à la manifestation. Si le détenteur d'un droit d'entrée et/ou de participation imprimable à domicile est refoulé pour cette raison lors d'un contrôle d'accès, il n'existe aucun droit à remboursement du prix acquitté.

8.7 Vos droits d'entrée et/ou de participation imprimables à domicile sont disponibles en permanence jusqu'à la date de l'évènement sur le site internet Sowhatevenements.com

L'acheteur des droits d'entrée et/ou de participation prend toutes les mesures de précaution requises pour conserver secret son mot de passe et pour empêcher toute utilisation par des personnes non autorisées ou toute infraction.

8.8 SWE décline toute responsabilité : pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du droits d'entrée et/ou de participation imprimable à domicile dans la mesure où elle ne les a pas provoquées intentionnellement ou par suite de négligences en cas de perte, vol ou utilisation illicite du droits d'entrée et/ou de participation imprimable à domicile. Il ne sera remis au client aucun duplicata ou certificat, rémission du billet, de quelque nature que ce soit, autre que le seul droits d'entrée et/ou de participation initial imprimable par le client.

Le remboursement du paiement des manifestations annulées avec des droits d'entrée et/ou de participation imprimables à domicile s'effectue automatiquement vis-à-vis de l'acheteur de droits d'entrée et/ou de participation

au moyen d'un crédit sur la carte de crédit indiquée lors du processus de commande. Le droit au remboursement revient exclusivement à l'acheteur de droits d'entrée et/ou de participation qui est porté sur le droit d'entrée et/ou de participation imprimable à domicile et il n'est pas transmissible

Dans le cas où vous réservez plusieurs droits d'entrée et/ou de participation pour un même spectacle, même séance, vous devez vous présenter avec le nombre de personnes correspondant au nombre de droits d'entrée et/ou de participation réservés.

SWE décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Il ne sera remis au client aucun duplicata ou certificat, rémission du droit d'entrée et/ou de participation de quelque nature que ce soit, autre que le seul droit d'entrée et/ou de participation électronique initial.

8.9 En cas de perte, vol ou duplication frauduleuse d'un droits d'entrée et/ou de participation, seule la première personne détentrice du droits d'entrée et/ou de participation contrôlé à l'entrée pourra accéder à l'événement. L'acheteur demeure responsable de l'utilisation qui est faite de ses droits d'entrée et/ou de participation .Une pièce d'identité pourra lui être demandée.

8.10 Le prix figurant sur le droits d'entrée et/ou de participation est le prix de la place de l'événement

8.11 Ce droits d'entrée et/ou de participation ou ne peuvent être ni repris, ni échangés, même en cas de perte ou de vol.

Aucun duplicata ne sera délivré.

## **ARTICLE 9 - ANNULATION, REMBOURSEMENT, UTILISATION**

### 9.1 Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L 121-21-8 du Code de la Consommation, les droits d'entrée et/ou de participation de spectacles ne font pas l'objet d'un droit de rétractation

### **9.2 Un droits d'entrée et/ou de participation de spectacle ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé sauf en cas d'annulation d'un spectacle.**

En cas d'annulation du spectacle, seul le prix du droit d'entrée et/ou de participation sera remboursé. Ce remboursement n'interviendra qu'en faveur de l'acquéreur initial contre remise de la preuve d'achat. Dans tous les cas, aucun frais de quelque nature que ce soit, ne sera remboursé ou dédommagé.

Un droit d'entrée et/ou de participation ne peut également être revendu à un prix supérieur à celui porté au recto dudit billet.

Aucun duplicata du droits d'entrée et/ou de participation ne pourra être délivré y compris en cas de perte ou de vol.

Lors du contrôle à l'entrée du lieu de l'événement, une pièce d'identité, avec photo, en cours de validité pourra vous être demandée et elle devra correspondre au nom inscrit sur le droit d'entrée et/ou de participation si celui-ci est nominatif.

9.3 Les événements se déroulent sous la seule responsabilité de l'organisateur. SWE ne peut, en aucun cas, être tenue pour responsable quand l'association n'est pas elle-même organisatrice.

9.4 À l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date, d'horaire ou de lieu d'un spectacle pour lequel vous avez réservé des places, vous acceptez que SWE dans la mesure du possible, lorsqu'elle aura elle-même été prévenue (dans le cas où l'association n'est pas elle-même l'organisatrice), puisse utiliser les coordonnées que vous avez saisies lors de la réservation pour vous tenir informés de la marche à suivre.

**Nous vous invitons en tout état de cause à vérifier 24 heures avant votre spectacle que celui-ci est bien maintenu sans modification, sur le site Sowhatevenements.com.**

## **ARTICLE 10 - SERVICE CLIENTÈLE ET SUIVI DE COMMANDE**

Vous pouvez également, à tout moment, suivre l'état de votre commande de spectacles en ligne à l'adresse <http://www.fnac.com> sur l'onglet Mon compte, dans la rubrique « Vos commandes en un clin d'œil ».

Pour suivre votre commande, nous mettons également à votre disposition un numéro Azur indiqué dans l'email de confirmation de votre commande et accessible dans votre page « Mon Compte » ; pour cela il vous suffit de vous identifier à l'aide de votre adresse e-mail et votre mot de passe.

## **ARTICLE 11 - ACHEMINEMENT**

Pour l'acheminement ou la délivrance de vos droits d'entrée et/ou de participation, seule la fourniture via email est acceptée.

## **ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LITIGES**

Les ventes de droits d'entrée et/ou de participation visés aux présentes sont soumises à la loi française.

Pour toute réclamation vous pouvez contacter SWE par email à [contact@sowhatevenements.com](mailto:contact@sowhatevenements.com) ou en utilisant le formulaire de contact email disponible sur le site [sowhatevenements.com](http://sowhatevenements.com) ou directement par téléphone (numéros disponibles sur le site [sowhatevenements.com](http://sowhatevenements.com)).